BURKINA FASO

Région du Sahel

(501,961 PDI, source : CONASUR, 31/03/ 2023)

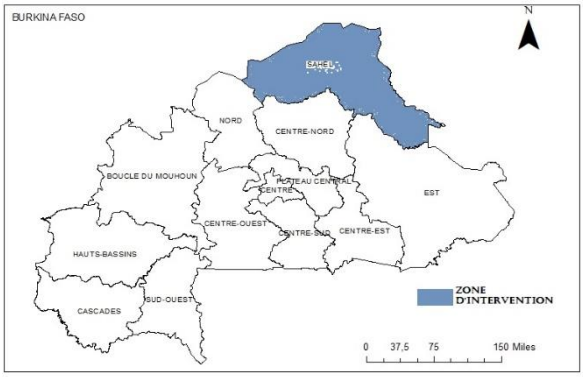

Rapport mensuel Monitoring de Protection – Avril 2023

499,972 Personnes en déplacement dans la région du Sahel au **28 février 2023**	**44** Incidents enregistrés avec 279 victimes
426 cas de protection individuel et de PBS identifiés	**38** cas de protection référés

Photo d'une séance de visite-ménage/Djibo

I. Résumé

Plongée dans une insécurité grandissante sans précédent depuis plusieurs années, la région du Sahel comme plusieurs autres régions du Burkina Faso demeure dans une situation d'instabilité. Cette situation sécuritaire en dégradation continue impacte les conditions de vie des populations civiles contraintes de vivre dans un environnement où la sécurité est volatile et les menaces permanentes. Le contexte sécuritaire dans la région est principalement marqué par l'omniprésence des groupes armés non étatiques (GANE) sur l'étendue de la région menaçant ainsi les populations civiles. Plusieurs violations des droits humains et du droit international humanitaire ont été constatées dans la région notamment des atteintes au droit à la vie, des déplacements forcés de population, des atteintes à l'intégrité physiques et psychiques.

La situation humanitaire est préoccupante au regard de l'accès difficile de plusieurs localités de la région dû aux blocus imposés par les GANE et le sabotage des installations des réseaux de communication. A cela s'ajoute la présence d'engins explosifs improvisés (EEI) sur les principaux axes routiers reliant les différentes provinces rendant le ravitaillement de ces localités très complexe qui manquent des biens comme les vivres, les produits pharmaceutiques et du carburant. La réponse humanitaire dans ces localités devient de plus en plus difficile tant pour les acteurs humanitaires qu'étatiques. En outre, la région entière vit sous une pénurie d'eau depuis plusieurs mois. Les derniers incidents de protection sur l'axe Dori-Ouagadougou ont entrainé la suspension totale du trafic routier seule voie de ravitaillement régulier de la région du Sahel. La région est désormais desservie par des convois sécurisés par les unités militaires. En conséquence, les prix des produits de première nécessité ont connu une hausse.

En avril, plusieurs groupes de violations des droits humains et du droit international humanitaire ont été enregistrés pour lesquels les auteurs présumés sont les GANE (31 incidents), les VDP (01 incident), les FDS (09 incidents) et les membres de la communauté (03 incidents). Les sources de ces incidents sont les rapport flash, les fiches d'incidents de protection et les questionnaires informateurs clés et ménages. Le nombre d'incident est légèrement en baisse par rapport au mois de mars 2023, 44 contre 50 incidents de protection enregistrés. Des opérations militaires en marge des convois de ravitaillement dans la région semblent avoir réduit les mouvements des GANE dans plusieurs localités et cela pourrait expliquer la diminution du nombre d'incident. Parmi les groupes de violations identifiés, les atteintes à l'intégrité physique et psychique se classent en tête avec 198 victimes, l'atteinte au droit à la vie avec 65 victimes, des présumés atteintes de violations graves commises à l'encontre des enfants, l'atteinte à la liberté et la sécurité des personnes avec 06 victimes et l'atteinte au droit à la propriété avec 03 victimes. Sur le total des victimes 13 ont pu être documentés compte tenu de l'accessibilité difficile de plusieurs zones couvertes à distances et la défaillance des réseaux de communications. En termes d'incidents par violations des droits humains et du droit international humanitaire, les atteintes à l'intégrité physique et psychique ont connu 18 incidents, le droit à la vie 12 incidents, le droit à la propriété 07 incidents les atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne 04 incidents, les violations présumées graves commises à l'encontre de l'enfant 02 incidents et le déni ou restriction forcée de mouvement 01 incidents. Au total, il y a eu 279 victimes 40% d'hommes, 31% de femmes, 15% de filles et 14% de garçons.

Couverture géographique

- ## Accessibilité

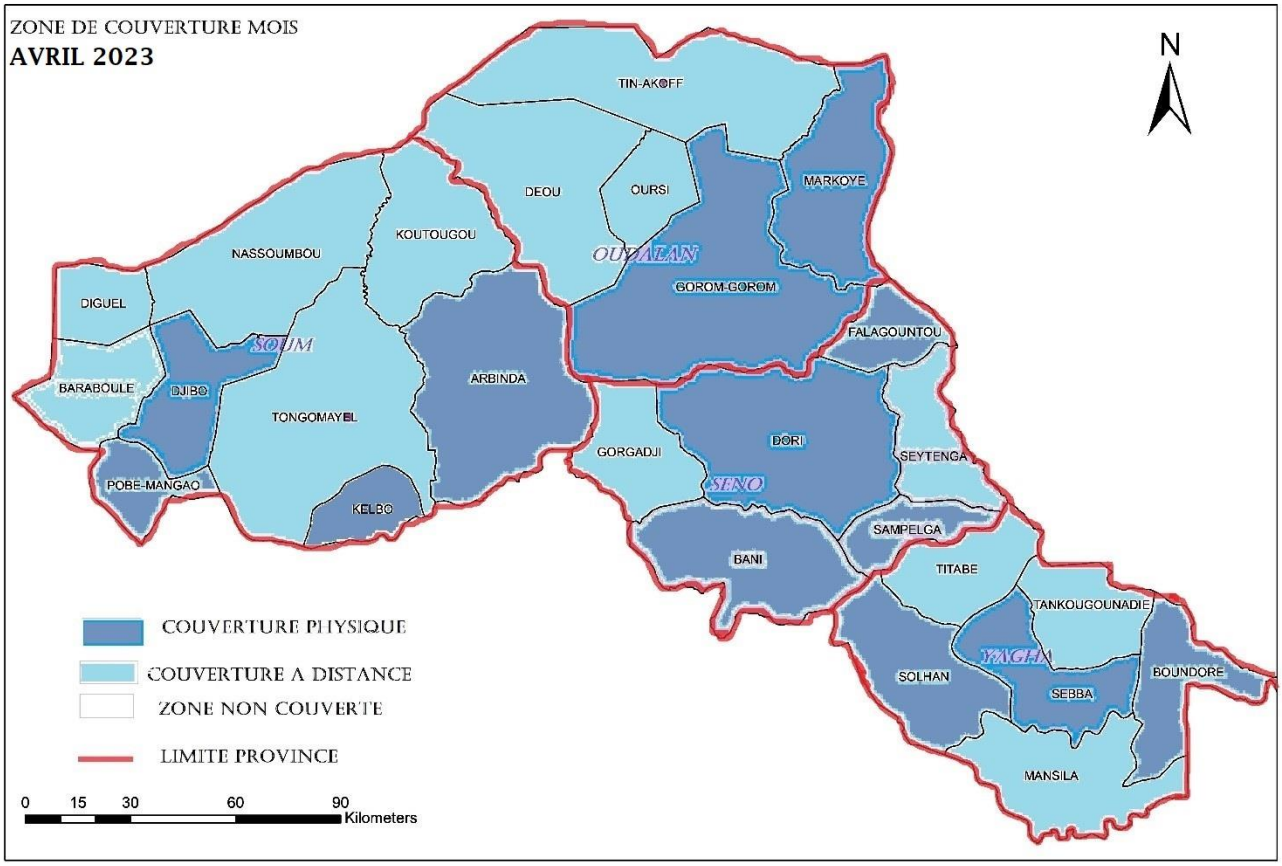

En termes d'accessibilité dans la région du Sahel, plusieurs localités demeurent inaccessibles ou très difficile d'accès du fait de l'activisme des GANE sur les principaux axes routiers de la région. En plus des mouvements des GANE, la présence des FDS demeure très faible, le sabotage des antennes de télécommunication dans plusieurs provinces et la vétusté des infrastructures routières ont entravé le trafic routier. 26 communes ont été couvertes par le monitoring dont 13 en présentiel et 13 à distance dans la région. Les incidents de protection ont touché 11 communes.

Zones couvertes

Communes accessibles et couvertes en présentiel : Djibo, Dori, Sebba, Solhan, Boundoré, Sampelga, Bani, Seytenga, Arbinda, Gorom-Gorom, Markoye, Kelbo, Pobé-Mengao

Communes couvertes à distance : *Oursi, Déou, Tin-Akof, Mansila, Titabé, Tankounkounadié, Tongomayel, Nassoumbou, Koutougou, Diguel, Baraboulé.*

- ## Méthodologie de collecte d'information

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de Protection auxquelles elles

sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de Protection permet également de documenter les incidents de Protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clefs » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de Protection situés au niveau commune et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité.

Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection (Projet 21) en place dans la région du Sahel mobilise également des structures locales partenaires telles que CILDES dans la province du Soum et, Djam Weli et Sukaabe Ginan dans la province du Seno. Ceci permet de compléter la couverture géographique du MBDHP et de couvrir davantage de communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès. Les moniteurs ont pu toucher dans ce mois 61 informateurs clés et 82 ménages dans la collecte de données sur le P21. La collecte d'informations s'est réalisée à travers ces outils de collecte principalement dans les SAT dans la province du Yagha et dans les ZAD dans les autres localités. 04 questionnaires informateurs clefs administrés dans les SAT auprès de 02 hommes et 02 femmes ;

- 08 questionnaires ménages administrés dans les SAT auprès de 04 hommes et huit 04 femmes 60 fiches d'indice Monitoring de Protection administrés dont 14 dans les SAT 08 hommes et 06 femmes ;
- 45 formulaires d'alerte flashs renseignés 38 fiches de référencement de cas de protection administrés auprès de 12 hommes et 26 femmes dont 04 dans les SAT.

La situation sécuritaire reste très dégradée dans la région du Sahel et cela constitue un défi énorme pour la mise en œuvre effective du projet 21. Plusieurs localités demeurent inaccessibles physiquement et les réseaux de communications ont été sabotés par les GANE dans la plupart des provinces de la région. Ces difficultés constituent une entrave à la pleine réalisation du projet au niveau de certaines localités. Le monitoring est une activité qui se mène régulièrement en présentiel sur les sites des PDI et dans les différents ménages.

II. Typologie des déplacements identifiés

Commune, province, région de départ	Commune, province, région d'accueil	SAT/Petit Paris D	# ménages	# personnes	Type de déplacement	Motifs	Remarque
Dori, Seno, Sahel, Taaka	Dori, Seno, Sahel, Dori (petit Paris, cité force vives, Gnarala	ZAD	96	650	primaire	Menaces et ultimatum des GANE	
Seytenga, Seno, Sahel, Kourakou	Dori, Seno ,Sahel, Gnarala, petit Paris	ZAD	20	83	primaire	Menaces et ultimatum des GANE	
Seytenga, Seno, Sahel, Todondi, Kourakou	Seytenga, Seno, Sahel, Seytenga centre	ZAD	587	5,015	primaire	Suite à l'attaque de leurs villages qui a fait 44 morts	
Falangoutou, Seno, Sahel, Gouloungoutou	Dori, Seno, Sahel, Wendou	ZAD	15	55	primaire	Menaces et ultimatum des GANE	Le village a été attaqué après l'expiration de l'ultimatum faisant 03 morts

Au cours du mois d'avril nous avons au total 5,803 déplacés respectivement dans les communes de Seytenga, Falangoutou et Dori selon des chiffres non officiels. Les chiffres désagrégés de ces déplacées (femme , homme, garçon, fille) ne sont pas encore disponibles auprès des services étatiques.

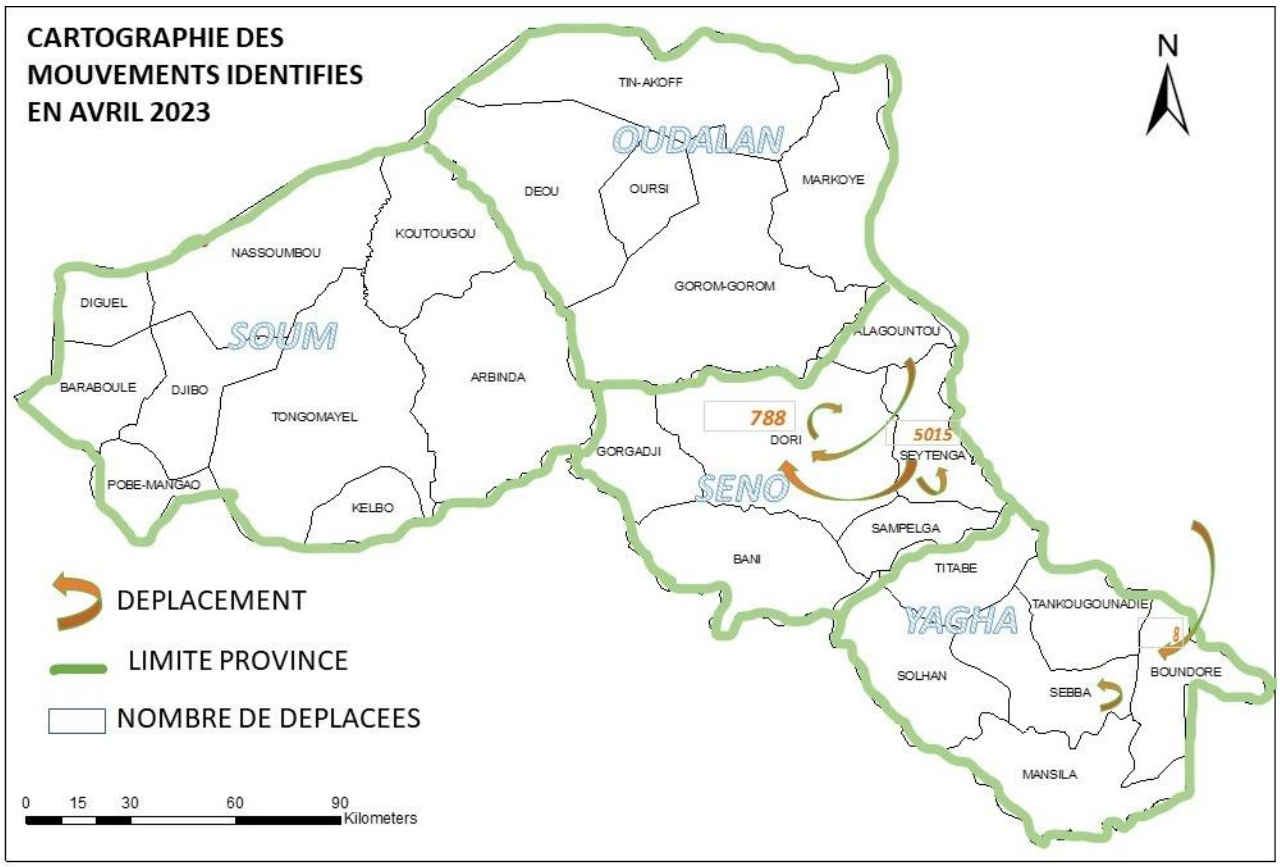

III. Incidents de protection

Incidents

44 Incidents

Victimes de Violations

279 Victimes de violations de droits humains

Localités touchées

11 Communes touchées dont **Dori Falangountou Djibo Sebba Gorom-Gorom**

- **Statistiques**

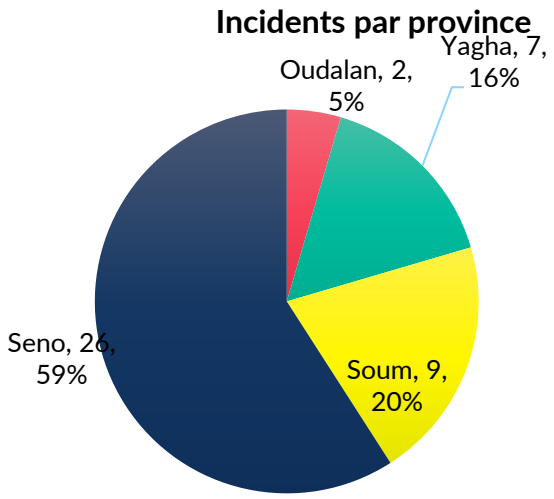

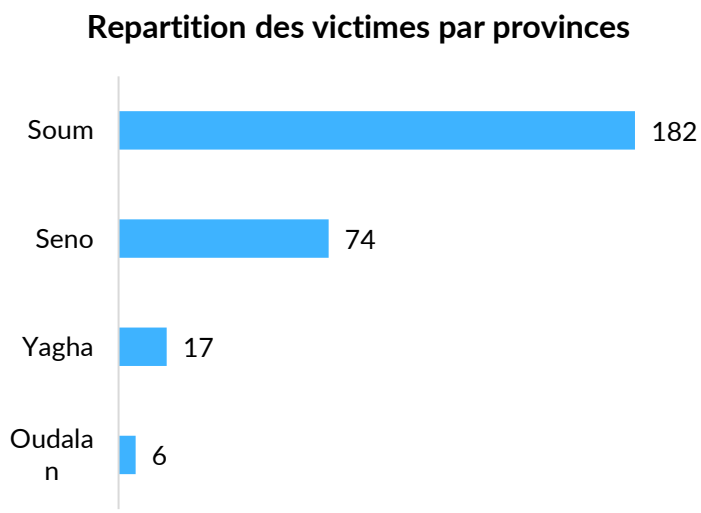

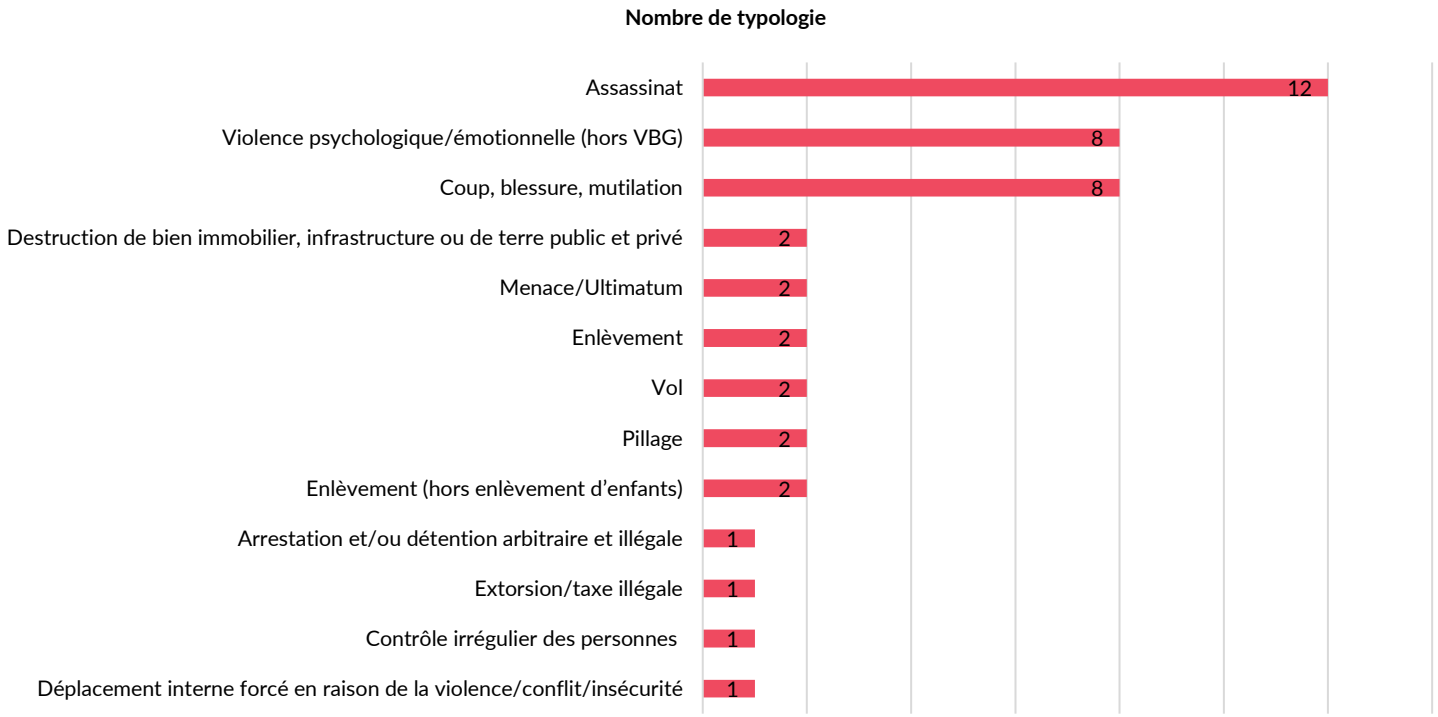

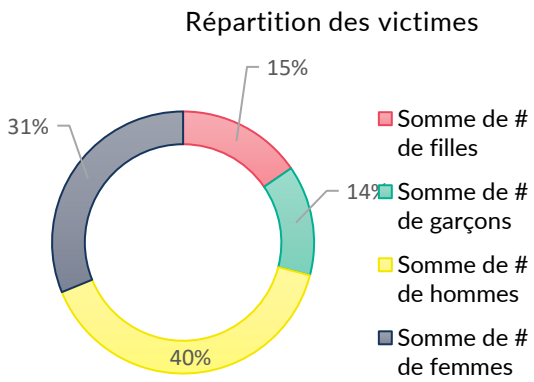

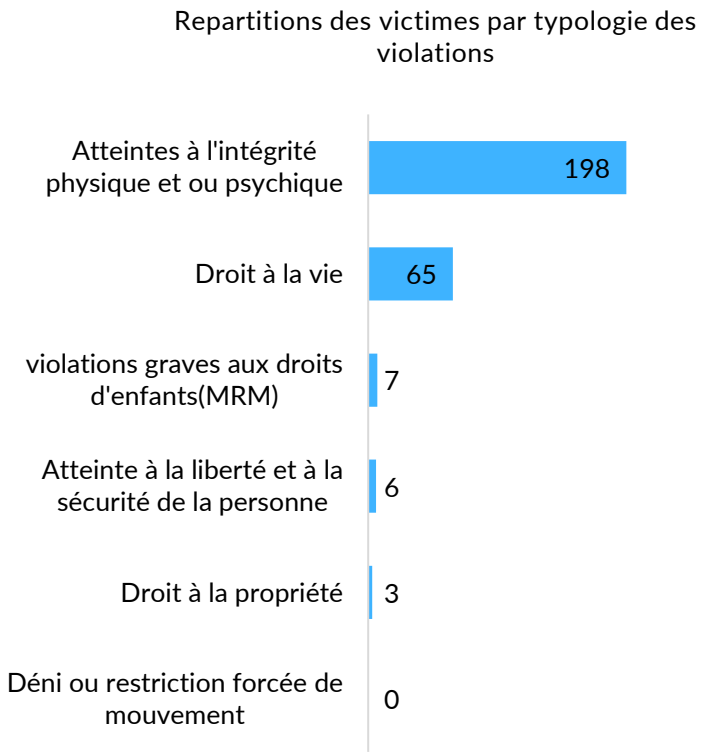
Repartitions des victimes par typologie des violations
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique
198
Droit à la vie
65
violations graves aux droits d'enfants(MRM)
7
Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne
6
Droit à la propriété
3
Déni ou restriction forcée de mouvement
0

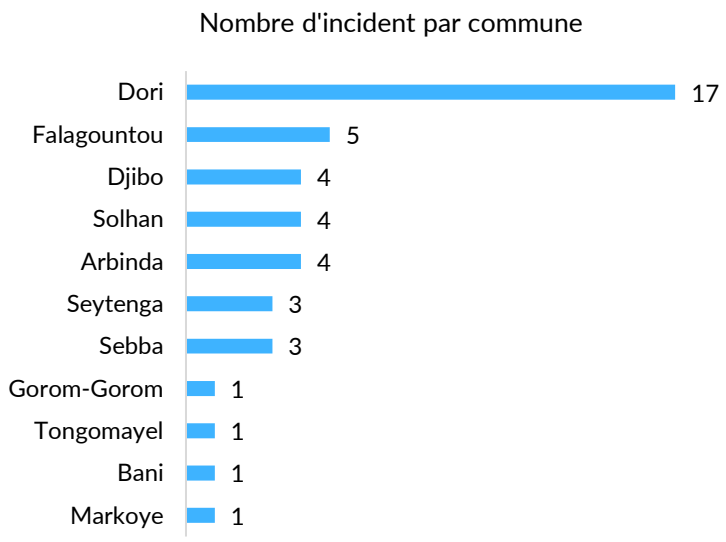
Nombre d'incident par commune
Dori
17
Falagountou
5
Djibo
4
Solhan
4
Arbinda
4
Seytenga
3
Sebba
3
Gorom-Gorom
1
Tongomayel
1
Bani
1
Markoye
1

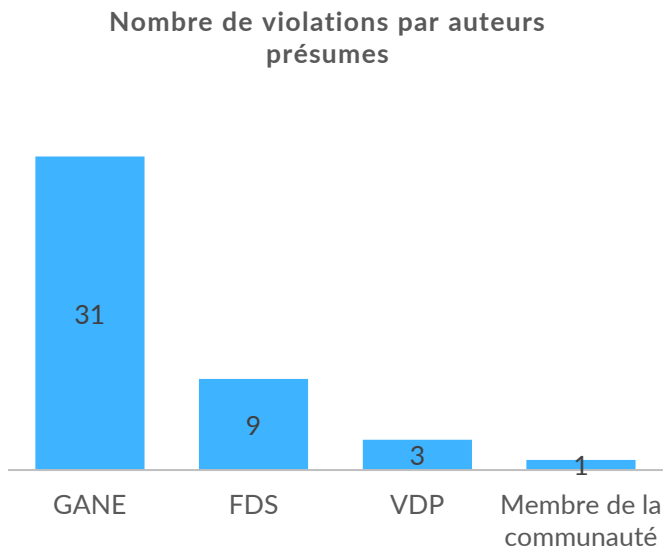
Nombre de violations par auteurs présumes
31
9
3
1
GANE
FDS
VDP
Membre de la communauté

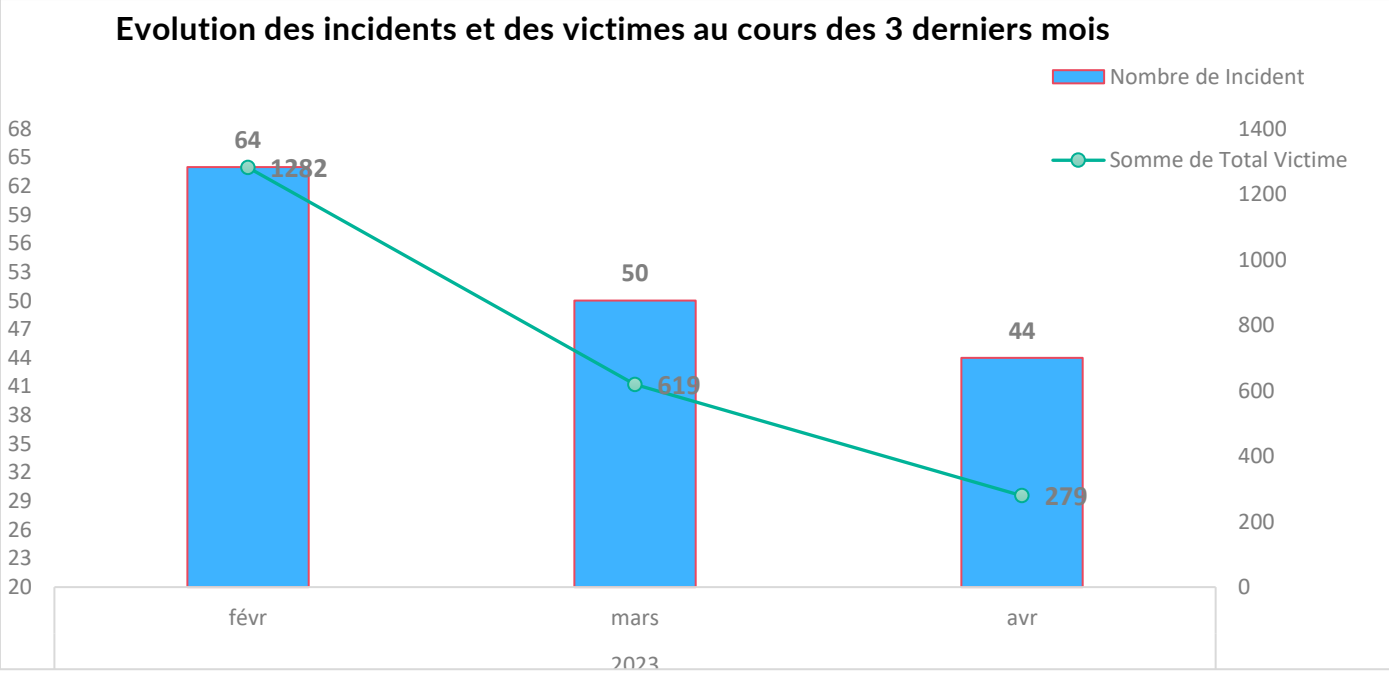

- **Détails sur les incidents**

Le monitoring de protection a permis d'identifier 44 incidents dont les auteurs présumés sont les GANE dans 31 incidents, les forces de défense et de sécurité (FDS) pour 09 incidents, les volontaires pour la défense de la patrie (VDP) 03 incidents et les membres de la communauté 01 incidents. Parmi les groupes de violations identifiés, les atteintes à l'intégrité physique et psychique se classent en tête avec 198 victimes, l'atteinte au droit à la vie avec 65 victimes, des allégations de violations graves commises à l'encontre des enfants, l'atteinte à la liberté et la sécurité des personnes avec 06 victimes et l'atteinte au droit à la propriété avec 03 victimes. L'ensemble des victimes de ces de violations des droits humains et du droit international humanitaire ont fait 279 victimes soit 40% des hommes, 31% de femmes, 15% de filles et 14% de garçons. La province du Soum compte 182 victimes, celle du Seno 74 victimes, la province du Yagha 17 victimes et la province de l'Oudalan six (06) victimes. Par ailleurs, le nombre de victime d'atteinte du droit à la vie a connu une augmentation au cours du mois d'avril avec 65 victimes contre 29 victimes pour le mois précédent. Cette hausse s'expliquerait par les attaques ciblées des populations civiles par les GANE dans plusieurs communes dont la commune de Seytenga qui enregistre à elle seule 44 victimes suite à l'attaque des villages de Kourakou et Todonbi.

IV. Situation par secteur

V.1. VBG

- **Eléments clés**

Le contexte d'insécurité dans la région du Sahel est l'un des facteurs qui a exacerbé les cas des VBG dans la région du Sahel. C'est une situation très difficile pour les populations surtout les personnes les plus vulnérables comme les femmes, les enfants et les PDI qui sont permanemment les victimes. La plupart des victimes vivent dans des conditions très difficile qui les exposent davantage au cas des VBG. La question des VBG est une préoccupation majeure pour les acteurs humanitaires intervenants dans la région. C'est pourquoi les campagnes de sensibilisation sont fréquemment organisées pour interpeller les populations afin de réduire et mettre fin à celles-ci. Au cours de ce mois d'avril 2023, huit (08) cas de VBG ont été recensés dans la région du Sahel. Il s'agit de mariages précoces et d'une agression physique dans la ville de Sebba. En effet, sept (07) mariages religieux dont une élève en classe de CE1 à l'école primaire publique « A » de Sebba et de filles âgées de 14 à 17 ans. Des sept (07)

mariages célébrés, tous les époux sont des VDP de la localité et les filles sont toutes déplacées internes. C'est une situation qui interpelle sur les actions des VDP qui surfent sur la vulnérabilité des PDI. En plus de ces mariages, il a été enregistré une agression physique au secteur 3 de Sebba où une épouse a été battue par son époux pour infidélité.

- **Activités de prévention et de réponse**

Des sensibilisations ont été menées à l'endroit des PDI et les populations hôtes sur les mariages précoces. Ce fut l'occasion de discuter avec les parents sur les conséquences de ces mariages sur la vie des filles et les éventuelles peines encourues. Le respect du consentement des filles lors des mariages et leurs âges ont été rappelés. Les parents ont été sensibilisés à ne point céder aux intimidations ni aux menaces face à ce phénomène et de dénoncer auprès des autorités les cas de mariages d'enfants.

V.2. Protection de l'enfance

- **Eléments clés**

La crise sécuritaire a fortement impacté la situation des enfants dans la région du Sahel. Dans plusieurs localités de la région, les établissements éducatifs sont fermés privant les enfants du droit à l'éducation, les centres de santé sont également fermés rendant difficile l'accès aux services de santé pour les enfants. La terreur des GANE n'épargnent pas les enfants qui constituent. Du fait de leur vulnérabilité, les enfants sont constamment exposés aux risques de violation de leurs droits comme, les assassinats et les enlèvements. Cette situation a aussi contribué à accroitre l'exploitation des enfants dans les sites d'orpaillage, l'abandon des enfants et les VBG notamment les mariages forcés et ou précoces. En outre, dans la commune de Gorom-Gorom, neuf (09) enfants orphelins abandonnés au décès de leurs parents et sans assistance ont été identifiés durant les activités de monitoring de protection. De plus, un cas de négligence a conduit au décès d'une fille de 18 mois morte par noyade (tombée dans un seau d'eau pendant que sa mère dormait. Sept (07) cas de violations des droits de l'enfant ont été identifiés D''abord, dans la commune de Solhan, trois (03) enfants âgés de 13 à15 ans ont été enlevés par des GANE dans le village de Yagamaro, un enfant déplacé interne de sept (07) ans d'un PDI est porté disparu à Markoye depuis le 30 avril 2023 ensuite, dans la commune de Dori, des FDS ont tiré sur un enfant dans le quartier Gnarala, ce dernier est hospitalisé au CHR de Dori, il s'agit d'un tir ciblé car il n'y a pas eu d'accrochage ou incursion des GANE dans le quartier qui a provoqué les tirs.

- **Activités de prévention et de réponse**

Les orphelins ont reçu une assistance sanitaire à travers la prise en charge des achats des ordonnances médicales et de boîtes de lait conformément aux prescriptions des médecins. Ces cas sont suivis auprès des structures à travers des appels et des visites. Une séance de sensibilisation à l'endroit des PDI et hôtes à Gorom-Gorom sur le mariage des enfants a également été réalisée. Cette séance de sensibilisation a connu la participation de 78 personnes dont 21 hommes, 13 femmes, 16 garçons et 28 filles.

V.3. Etat de droit

Face aux attaques et menaces dans la province, plusieurs services publics et privées sont fermés. En effet, dans la majeure partie des communes telles que les communes de Déou, Tin-Akof aucun service n'est disponible, dans la commune de Markoye l'armée, la gendarmerie et les services de la santé sont présents et la commune d'Oursi la santé uniquement est disponible.

Dans la province du Yagha, la présence des forces publiques est effective à Mansila centre (détachement militaire et VDP), à Sebba centre (une brigade de gendarmerie, un détachement militaire et des VDP) et à Solhan centre (un détachement de gendarmerie et des VDP). A l'exception des trois (03) localités citées ci-dessus, les autres parties du territoire provincial sont sous le contrôle des GANE. L'accès aux documents d'état civil demeure très difficile dans cette province. Dans la province du Soum, la présence des militaires, des gendarmes et de la police à Djibo rassure les populations néanmoins, les services judiciaires sont toujours fermés. De plus, les militaires sont également présents à Kelbo et Arbinda. Le reste du territoire provincial, Tongomayel, Baraboulé, Diguel et Nassoumbou, sont sous contrôle des GANE. Dans la province du Seno, les militaires et les gendarmes sont présents dans certaines localités et effectuent régulièrement des patrouilles.

V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Eléments clés**

Au cours de ce mois d'avril, il a été identifié des personnes ayant des besoins spécifiques (PBS) dans plusieurs communes de la région. Les vulnérabilités les plus fréquentes sont les malades âgés isolés, les femmes enceinte à risque de maladie et les personnes âgées isolées. Au total, 426 PBS ont été identifiées dont 172 hommes et 254 femmes.

Tableau récapitulatif des cas individuels de protection et PBS identifiés dans la commune de Gorom-Gorom, Arbinda, Dori, Djibo, Solhan et Sebba :

Province de Oudalan : GOROM-GOROM			
	Masculin	Féminin	Total
Femme à Risque	27	32	59
Personne âgée en danger	0	36	36
Chef de ménage sans soutien	17	31	48
Condition médicale critique	16	19	35
Personne vivant avec handicap	00	00	00
Total	60	118	178
Province du Séno : Commune de Dori			
Masculin	**Féminin**	**Total**	
Besoins primaires non satisfaits	11	06	17
Chef de ménage ou tuteur célibataire	03	02	05
Femme à risqué	00	05	05

Personne vivant avec handicap	00	04	04
Condition médicale grave	10	17	27
Total	24	34	58

Province du Soum : Djibo et Arbinda			
	Masculin	Féminin	Total
Femme à Risque	00	03	03
Personne âgée en danger	02	00	02
Chef de ménage sans soutien	02	01	03
Condition médicale critique	45	52	97
Total	49	56	105

Province : YAGHA Commune : SEBBA et SOLHAN			
	Masculin	Féminin	Total
Besoins primaires non satisfaits	15	13	28
Chef de ménage ou tuteur célibataire sans soutiens	3	5	8
Enfant non accompagné	3	2	5
Femme à risque	00	7	7
Personne vivante avec handicap	7	7	14
Personne âgée en danger	5	7	12
Condition médicale grave	1	1	2
Enfant à risque	5	4	9
TOTAL	39	46	85

- **Activités de prévention et de réponse**

Au cours de ce mois d'avril 172 PBS ont reçu une assistance en nature dont 72 hommes et 100 femmes. L'assistance à consister principalement à la prise en charge des ordonnances médicales et il y a également eu de l'assistance en nature dans la province du Yagha, où suite à l'incendie de deux (02) tentes des PDI, les ménages ont été assistés en AME et en vivres.

Parmi les PBS identifiés, 14 ont été référées vers d'autres structures pour des prises en charge adéquates. Deux (02) personnes victimes de traumatisme ont été référées vers l'ONG Humanité Inclusion (HI) pour une assistance psychologique, 11 personnes vulnérables à risque vers le service de l'action sociale pour une assistance en vivres et trois (03) personnes vers l'ONG Première Urgence Internationale (PUI) pour une assistance sanitaire.

Tableau récapitulatif des PBS assistées durant ce mois d'avril

Province : Yagha			
	Masculin	Féminin	Total
Besoins primaires non satisfaits	10	11	21
Femme à risque	00	1	1
Personne âgée en danger	2	0	2
Condition médicale	1	1	2
TOTAL	13	13	26

Province : Oudalan			
	Masculin	Féminin	Total
Condition médicale	14	25	39
Enfant en danger	06	03	09
TOTAL	23	25	48

Province : Soum			
	Masculin	Féminin	Total
Condition médicale	39	44	83
TOTAL	39	44	83

Province : Seno			
	Masculin	Féminin	Total

Condition médicale	06	08	14
TOTAL	06	08	14

V.5. Cohésion sociale

- **Eléments clés**

L'une des conséquences majeures du contexte sécuritaire dans la région du Sahel est le déplacement forcé des populations des zones touchées par l'insécurité vers les zones stables. Les zones d'accueil sont principalement les chefs-lieux de province. Face à ces déplacements massifs des populations les zones d'accueil sont débordées et le partage des ressources naturelles devient souvent source de mésentente entre les populations hôtes et déplacés internes. Dans l'optique de prôner le vivre ensemble et la cohésion entre ces communautés, des séances de sensibilisation sur la cohésion sociale et le vivre ensemble sont régulièrement organisés au profit des personnes déplacées internes et les populations hôtes. Des mécanismes de gestion pacifiques des conflits entre ces communautés sont mis en place pour faciliter la gestion pacifique interne des conflits dans les zones d'accueil.

- **Activités de prévention et de réponses**

Au total, 21 séances de sensibilisation ont été réalisées au profit des PDI, des populations hôtes et les réfugiés et des visites à domicile ont été réalisées dans les communes de Dori, Djibo, Solhan, Sebba et Gorom-Gorom. Au total, 628 personnes ont été touchées dont 291 hommes et 337 femmes. Les principaux thèmes développés lors de ces sensibilisations sont principalement la cohésion sociale entre les communautés notamment les PDI et les populations hôtes, les procédures d'accès aux documents d'identités pour les nouveaux déplacés internes, les mariages précoces et forcés, la prévention des conflits communautaires et les VBG. Au regard de l'actualité, la pertinence des thèmes a suscité un grand intérêt pour les communautés qui ont activement participé aux échanges en exposant leurs préoccupations quotidiennes.

Au-delà de ces séances de sensibilisation l'équipe du MBDHP/Yagha faciliter la réconciliation entre deux leaders communautaires qui étaient en conflit depuis plusieurs mois. Les deux (02) protagonistes ont repris langue à l'issue de la médiation à laquelle le MBDHP/Yagha a participé activement.

Statuts	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
PDI, hôtes et réfugiés	80	78	75	101	334
PDI	33	33	22	40	128
PDI et Hôtes	55	49	26	36	166
Total	**168**	**160**	**123**	**177**	**628**

Tableau récapitulatif du nombre de personnes touchées par les sensibilisations au cours de ce mois d'avril

Les associations partenaires du MBDHP notamment l'association Sukabe Ginan a organisé une séance de sensibilisation à travers le théâtre fora sur les conséquences des abus sexuels, les violations des droits de l'enfant et le vivre ensemble. Le but de ce théâtre fora était de sensibiliser les populations déplacées et les populations hôtes sur les conséquences des abus sexuels dans ce contexte d'insécurité que vit la région. Les droits des enfants ont également été abordés pour garantir une protection efficace et effective des enfants dans ce contexte d'insécurité ou ils sont très vulnérables. Cette sensibilisation a connu une forte mobilisation au sein des populations cibles et au total 275 personnes ont été touchées par cette activité dont 150 PDI et 125 hôtes.

Photo prise par l'association SUKAABE GINA lors du théâtre fora sur les conséquences des abus sexuels

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

- **Eléments clés**

Le droit au logement, l'accès à la terre et aux biens constitue un défi majeur pour les PDI et pour les réfugiés. Avec les déplacements massifs des populations qui ne cessent d'augmenter les ressources sont désormais très limitées dans les zones d'accueil. Ces personnes vulnérables contraintes de quitter leurs terres vivent dans une situation très difficile particulièrement, celles qui vivent en location et ne parviennent pas payer leurs loyers. La majorité des PDI et refugiés qui sont arrivé récemment sont toujours sans-abris dans les communes de Dori, Seytenga et Gorom-Gorom.

V.7. Protection à base communautaire

- **Activités réalisées par la communauté**

Les réseaux communautaires sont d'une importance capitale car c'est à travers eux que des informations sur les violations des droits humains et du droit international humanitaire sont obtenues dans les localités inaccessibles le plus souvent par téléphone.
Au total, 12 cas de violations ont été identifiés et rapportés par les comités de protection et les relais communautaires.

V. Partage d'informations et coordination

- **Autorités**

Le MBDHP travaille en coordination étroite avec les Directions de la solidarité nationale et de l'Action humanitaire pour la satisfaction des besoins des communautés affectées par la crise sécuritaire. Au cours de ce mois des référencements ont été faits régulièrement auprès des structures étatiques

humanitaires dans la région notamment vers l'action sociale. En plus des référencements, l'action sociale participe régulièrement à l'identification de certains PBS, la disponibilité des listes PDI et l'appui dans le processus en cours pour la distribution des vêtements à Gorom-Gorom.

- **Gestionnaires de sites**

Le monitoring dans les SAT a été réalisé dans le Yagha précisément à Sebba. Des échanges ont été effectifs avec les différents comités des sites ainsi que d'autre personnes ressources vivant dans les sites. Deux (02) formulaires d'alerte flash et trois cas de référencements dont une femme et deux hommes ont été enregistrés dans le SAT. Par ailleurs des problèmes ont été constatés sur ces sites et rapportés par les gestionnaires des sites. Ces problèmes sont entre autres l'état défectueux des abris qui en cas de pluie ou vent seront détruits, l'insuffisance de latrines et celles existantes sont défectueuses et le manque d'eau.

Le tableau ci-dessous illustre les besoins en fonction des sites :

Site d'accueil	Nombre d'abris à réfectionner
Ouroyaghabè (secteur2)	161
Papem (secteur1)	107
Bandiagara (secteur3)	107
Total	375

Maison servant d'abris d'un ménage au site de Papem (secteur1)

- **Acteurs humanitaires**

Le MBDHP travaille en collaboration avec les autres acteurs humanitaires sur le terrain. Le MBDHP participe activement aux rencontres mensuelles du Cluster Protection sous national en présentant des données sur le monitoring de protection ainsi qu'au Cluster national. Durant ce mois d'avril, le MBDHP a participé à la rencontre extraordinaire sur la situation de Seytenga suite à l'incident survenu dans les villages de Kourakou et Todonbi. Il a également participé à la rencontre du cluster VBG avec une présentation sur les missions de la boutique MBDHP de droit de Dori. La collaboration avec les autres organisations humanitaires se fait également à travers les référencements qui se font auprès de ces structures. Également dans le cadre de la localisation, le MBDHP travaille en partenariat avec trois organisations locales qui sont Djam Weli et Sukaabe Ginan dans la province du Seno ainsi que CILDES dans la province du Soum. Ces organisations locales sont engagées dans la collecte de données et la réalisation de certaines activités de cohésion sociale dans la région.

VI. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Mise en œuvre	Commentaires
Yagha	Mansila, Sebba, Solhan	Apporter une assistance en vêtements aux populations des zones sous blocus. Apporter une assistance en abri	UNHCR, Cluster Abris	Urgent	Les conditions de vie des PDI arrivés depuis le mois passé n'a toujours pas connu d'évolution dans les localités d'accueil. Nous souhaiterions une attention particulière à l'égard de ces populations.
Oudalan	Tin-Akof Déou et Oursi	Actions urgentes de protection (besoin d'abris, AME, besoin alimentaire et les AGR)	UNHCR	Faible	Les conditions de vie des PDI et réfugiés nouvellement arrivés restent difficile. Nous souhaiterions une attention particulière à l'égard de ces populations.
Soum	Djibo, Arbinda	Apporter une assistance aux PDI, réfugiés et populations hôtes atteint de vulnérabilité.	Cluster protection et Abris	Urgent	Les PDI et refugiés vivent dans des conditions de vie très difficile qui nécessitent une réaction efficace des acteurs humanitaire
Soum	Diguel, Tongomayel, Kelbo	Faire un plaidoyer auprès des autorités pour la protection des populations et la préservation de leurs vies en œuvrant à la réouverture des dispensaires	UNHCR, Etat	Faible	Les menaces des GANE sont très fréquentes d'où la nécessité d'agir pour protéger les populations civiles.
Seno	Dori	Actions urgentes de protection (Besoin d'abris, AME, Besoin alimentaire et les AGR)	Cluster protection	Faible	Les conditions de vie des nouvelles PDI et réfugiés demeurent difficile dans les localités d'accueil. Il faut une attention particulière à l'égard de ces populations.

VII. Tableaux croisés dynamiques

Provinces	Nombre de Incident
Oudalan	2
Yagha	7
Soum	9
Seno	26
Total général	**44**

Auteurs présumés	Nombre de Incident
Membre de la communauté	1
VDP	3
FDS	9
GANE	31
Total général	**44**

Communes	Nombre de Incident
Markoye	1
Bani	1
Tongomayel	1
Gorom-Gorom	1
Sebba	3
Seytenga	3
Arbinda	4
Solhan	4
Djibo	4
Falangountou	5
Dori	17
Total général	**44**

Incident	Nombre de Incident
Déplacement interne forcé en raison de la violence/conflit/insécurité	1
Contrôle irrégulier des personnes	1
Extorsion/taxe illégale	1
Arrestation et/ou détention arbitraire et illégale	1
Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	2
Pillage	2
Vol	2
Enlèvement	2
Menace/Ultimatum	2

Destruction de bien immobilier, infrastructure ou de terre public et privé	2
Coup, blessure, mutilation	8
Violence psychologique/émotionnelle (hors VBG)	8
Assassinat	12
Total général	**44**

Provinces	Total Victime
Oudalan	6
Yagha	17
Seno	74
Soum	182
Total général	**279**

Étiquettes de lignes	Nombre de Incident	Somme de Total Victime
2023	**158**	**2180**
février	64	1282
mars	50	619
avril	44	279
Total général	**158**	**2180**

Groupe de violation	FDS	Membre de la communauté	VDP	GANE	Total général
Déni ou restriction forcée de mouvement				1	1
Allégations de violations graves commises à l'encontre d'enfants				2	2
Atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne			1	3	4
Droit à la propriété				7	7
Droit à la vie	4	1		7	12
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	5		2	11	18
Total général	**9**	**1**	**3**	**31**	**44**

Valeurs	
Somme de # de filles	43
Somme de # de garçons	38
Somme de # de hommes	111
Somme de # de femmes	87